



L'ancien sénateur de l'organisation politique Fanmi Lavalas, Louis Gérard Gilles, a produit une contestation à l'encontre de l'épouse du président, Sophia Martelly, candidat au Sénat pour le département de l'Ouest. Le responsable du parti de Jean-Bertrand Aristide a affirmé détenir des preuves tangibles sur la double nationalité de Mme Martelly.

Candidat lui-même au poste de sénateur pour le département de l'Ouest, le Dr Louis Gerald Gilles a soumis, en tant que citoyen et potentiel électeur, une contestation au BED de l'Ouest contre Sophia Martelly qui, selon lui, n'est pas en odeur de sainteté.

L'épouse du président Michel Martelly détiendrait la nationalité américaine alors qu'elle s'est payés, sans ambages, le luxe de se porter candidat au sénat.

Le responsable de communication de Fanmi Lavalas s'insurge contre l'attitude de la première dame qui agit en violation de la constitution haïtienne.

Alors qu'il félicite le CEP pour les avancées effectuées dans l'exécution du calendrier électoral, l'ancien sénateur dit attendre le verdict du BED de l'Ouest en ce qui a trait à la double nationalité présumée de Sophia St-Rémy Martelly.

"Ce verdict attestera de la crédibilité du processus électoral s'il reconnaît que la première dame a menti. Pourtant, s'il affirme le contraire, tout le pays saura qu'on va droit vers des élections frauduleuses", a déclaré Louis Gerald Gilles qui croit dur comme fer aux accusations portées

Haïti-Elections : Un membre de Fanmi Lavalas conteste la candidature de Sophia Martelly

Écrit par GA/HPN
Mardi, 28 Avril 2015 07:17

contre l'épouse du président.

Le responsable de communication de Fanmi Lavalas devrait se rendre, ce mardi 28 avril, au BED de l'Ouest pour défendre son point de vue en ce qui concerne la double nationalité supposée de Sophia Martelly.